



Equitation 2018

Formulaire d'inscription

En collaboration avec les responsables du manège, les stages d'initiation à l'équitation se dérouleront au Manège de La Pallanterie, route de La-Capite 233, à Vézenaz.

Stage 1 : du lundi 2 au vendredi 6 juillet de 9h00 à 17h00

Stage 2 : du lundi 30 juillet au vendredi 3 août de 9h00 à 17h00

Programme et prestations

Initiation ou perfectionnement – Soins - Connaissance du milieu - Théorie.

Equipement

Bottes obligatoires (pas de baskets), jogging ou pantalon d'équitation, t-shirt pour les filles (pas de débardeur). Si nécessaire, la bombe est prêtée par le manège.

Conditions de participation

Jeunes âgés de 7 à 16 ans domiciliés sur la commune de Cologny ou scolarisés à Cologny. Débutants ou initiés. Le nombre d'inscriptions est limité à 20 participants par stage. Les élèves sont répartis par niveaux. La date de réception de l'inscription fera foi.

Les conditions générales (document séparé) font partie intégrante de l'inscription.

Coût

Le coût du stage plein tarif, repas de midi et goûter compris, est de CHF 600.-.

La commune subventionne les stages d'été à hauteur de 50% pour les jeunes colognotes. Pour les familles nombreuses, la commune rembourse 75% du tarif si au moins deux enfants d'une même famille participent à une ou plusieurs activités.

✂ -----

Equitation 2018 – Formulaire d'inscription

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

☎ privé : ☎ prof. : ☎ portable :

E-mail :

Date et signature des parents :

Stage 1 : du lundi 2 au vendredi 6 juillet de 9h00 à 17h00

Stage 2 : du lundi 30 juillet au vendredi 3 août de 9h00 à 17h00

Le participant a-t-il déjà pratiqué l'équitation ?

Oui Non

Niveau : débutant initié avancé

Formulaire à retourner dûment complété et signé à la
Mairie de Cologny - Activités sportives
Route de La-Capite 24 - 1223 Cologny, ou par fax 022 737 49 50

Une facture confirmera l'inscription sous réserve du paiement effectué au plus tard le 29 juin 2018.